

RESSOURCES HUMAINES : APPLIQUER LA CONVENTION COLLECTIVE ECLAT

Date de début

05/05/2026

Durée

5 jours, soit 35 heures

Date de fin

02/07/2026

Département

[Hérault \(34\)](#)

Présentation

La direction d'une association oeuvrant en EEDD permet à chaque coéquipière et coéquipier de construire un sens personnel, collectif et politique à son travail, en lien avec le projet associatif et les responsables bénévoles qui le portent. Les ressources humaines sont ainsi au coeur de l'association et au service des valeurs.

Le cadre des ressources humaines se doit d'être clair, partagé, équitable et transparent. La direction organise le dialogue social avec l'équipe et les représentants de l'employeur, pour que ces derniers partagent et s'approprient les enjeux et les solutions adaptées. Elle encourage la formation de l'ensemble des parties, favorise la mixité et lutte contre les inégalités économiques, culturelles et sociales.

Elle écoute avec empathie les situations personnelles et sait les prendre en compte tout en se portant garante des intérêts de la structure. Elle maîtrise le droit du travail et sait appliquer la Convention collective de manière opérationnelle.

Les choix stratégiques en matière de ressources humaines sont ainsi corrélés au projet de développement dans le cadre d'une attention permanente aux enjeux sociaux, économiques, environnementaux et de gouvernance.

Objectifs de la formation, objectifs pédagogiques

Objectif de formation :

- Appliquer la Convention Collective nationale Eclat au sein de sa structure

Objectifs pédagogiques :

- Situer la CCN ÉCLAT dans le cadre juridique du droit du travail.
- Appliquer les principales règles du droit social tout au long du parcours du salarié.
- Développer les compétences de gestion RH pour sécuriser les pratiques de l'employeur et garantir les droits des salariés.
- Elaborer une politique RH en matière de rémunération, d'évolution professionnelle et de conditions de travail.

Équipe de formation

- Caroline GUIGNARD, Directrice, le Merlet
- Tamara LE BOURG, Responsable pôle social, GEG2A

Public cible

Cette formation est limitée à 14 apprenantes et apprenants, et s'adresse aux personnes encadrant une ou des équipes au sein d'une association.

- Direction
- Direction adjointe
- Responsable de secteur, de projet, de pôle
- Cheffe/chef de projet.

Prérequis

Aucun

Contenu

Cadre juridique et institutionnel

-
- Cadre d'application d'une convention collective et de la CCN Eclat au regard du Code du Travail
 - Institution représentative du personnel CSE : Election et fonctionnement du CSE

Gestion du contrat de travail

- Du recrutement à la fin d'un CDD, d'un CDI, d'une démission, d'un départ à la retraite...
- Gestion administrative des conflits et outils à disposition salariés /employeur

Paie et rémunération

- Rémunération et principes d'application de la grille de classification
- La construction d'un bulletin de salaire : cotisations salariales et patronales, frais professionnels, taux AT, AM...

Temps de travail et organisation

- Durée du travail : le droit, les risques et les outils
- Le télétravail, les déplacements, les avantages

Congés et protection sociale

- Congés payés, RTT
- Arrêts de travail (maladie, maternité, paternité, accidents du travail, ...) et prévoyance
- Congés exceptionnels (décès...), congé parental et autres congés de la vie personnelle

Développement des compétences

- Formation du personnel/Rôle et fonctionnement des OPCO
- Parcours du salarié-e (entretien annuel, d'évaluation, maîtrise pro)

Santé et sécurité au travail

- Risques professionnels : outils et actions de prévention

Méthodes pédagogiques

La formation sera menée en pédagogie active avec une articulation entre apport théorique et mise en pratique. Elle sera composée d'exposés interactifs, d'échanges, d'ateliers, de mises en situation des apprenantes/apprenants en lien avec leurs

situations professionnelles et leurs questionnements. Elle alternera entre temps de travail collectif et individuel, avec un point d'étape lors de chaque journée.

Lors de l'inscription, une auto-évaluation par les apprenantes / apprenants sera réalisée, permettant de définir leur point de départ et potentiellement d'adapter les séquences.

Au début de la formation une vérification pourra être effectuée par l'équipe de formation.

Modalité d'enseignement

Cette formation a lieu en présentiel et propose l'hébergement et la restauration

Modalité d'évaluation des compétences acquises

L'évaluation de l'acquisition des capacités se fera tout au long de la formation avec de l'observation pratique et de l'évaluation formative. En fin de formation, l'équipe de formation pourra mettre en place une séquence permettant de mesurer la progression de chacune et chacun au regard des objectifs de la formation.

Par la suite, un formulaire d'auto-évaluation et d'évaluation de la formation globale sera envoyé à l'apprenante/ apprenant.

Module ouvert

non

Taux de satisfaction

Nous n'avons pas, à l'heure actuelle, de taux de satisfaction spécifique pour cette formation dont c'est la 1ère édition. Pour nos formations sur mesure, la satisfaction générale est en moyenne évaluée à 4.61/5 en 2024 et le taux moyen d'atteinte des objectifs est de 4,4 sur 5.

Plus de détails sur notre page dédiée.

Thématique

Autres

Environnement socio-professionnel

Fonctionnement de la structure

Connaissance

Publics et contextes

Début

mar 05/05/2026 - 09:00

Fin

jeu 07/05/2026 - 17:00

Lieu

En présentiel, à Montpellier, dans les locaux du GRAINE Occitanie, 26 allée de Mycène 34000.

Internat possible pour les personnes qui ne sont pas sur place.

Début

mar 30/06/2026 - 09:00

Fin

mar 30/06/2026 - 17:00

Lieu

En distanciel, sur Zoom

Début

jeu 02/07/2026 - 09:00

Fin

jeu 02/07/2026 - 17:00

Lieu

En distanciel, sur Zoom

INFOS

Structures porteuses



GRAINE Occitanie

N° organisme de formation :

73310517031



GRAINE Occitanie

Tarif

Frais pédagogiques : 420€ / jour.

Frais annexes (hébergement en pension complète) : en cours de définition, et plafonnés à 110€/nuit et 25€/repas.

Les financements possibles

- OPCO : les salariées et salariés en CDI/CDD peuvent faire une demande de financement dans le cadre du plan de développement des compétences.
- France Travail.
- Auto-financement

Contacts

Gestion administrative :

Orane WUYTACK, assistante administrative :

orane.wuytack@graine-occitanie.org / 04 67 06 01 13

Coordination pédagogique et référent handicap :

Thibaut SUISSE, coordinateur de formation en réseau :

thibaut.suisse@graine-occitanie.org / 04 67 06 01 10

Inscription

Inscription jusqu'au 04 avril 2026 : [Inscription via ce lien](#)

Pour en savoir plus : <https://emploi.graine-occitanie.org/>
